



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 80580

## Texte de la question

Contre le paludisme, des traitements nouveaux et efficaces existent, des fonds ont été mobilisés et un mécanisme de financement international a été créé en 2001 après des décennies d'abandon. Mais les malades, dont 1 million à 3 millions meurent chaque année dans les villages africains, continuent de se voir proposer des médicaments obsolètes et inefficaces, voire contrefaits et nocifs. Plus de 1 400 chercheurs, responsables politiques et d'organisations non gouvernementales (ONG) ont tenté de dénouer ce tragique paradoxe, du 14 au 19 novembre 2005, à Yaoundé (Cameroun), lors de deux forums qui ont confronté les aspects scientifiques puis politiques de la lutte contre l'endémie. Si la mobilisation de têtes pensantes constatée à Yaoundé est inédite et porteuse d'espoirs, la maladie, elle, est loin de désarmer. Toutes les trente secondes, le paludisme tue un enfant. Chaque année, 300 millions de personnes sont infectées, dont 90 % en Afrique. Reste à surmonter un obstacle de taille : les nouveaux traitements, baptisés ACT (Artemisinin Based Combinaison Therapy), coûtent dix fois plus cher que les anciens. En outre, la campagne Roll Back Malaria, qui se donnait pour but de donner accès à un traitement à 60 % des malades en 2005, est très loin d'avoir atteint ses ambitions. Sur 48 États africains touchés par le paludisme, seule une poignée a généralisé le protocole de traitement ACT. L'OMS, le Fonds mondial et les États africains figurent parmi les accusés. Sont mis en cause l'incapacité de l'OMS à déterminer le volume de la demande d'ACT et les retards du Fonds mondial pour en financer l'achat par les États. Ainsi, l'OMS a annoncé une demande de 60 millions de doses pour 2005 alors que 20 millions seulement ont été finalement commandées. Cette incertitude explique, selon les laboratoires, le retard de leur production et renforce la réticence des États à commander de coûteux traitements. L'incohérence est telle qu'une partie des financements (1,4 milliard d'euros en quatre ans) n'a pas été dépensée. Les États africains mettent en cause les lourdeurs du Fonds mondial, et certaines ONG dénoncent même « l'argent qui dort à Washington pendant que les enfants meurent ». Quatre ans après sa création, le Fonds mondial est, en outre, déstabilisé tant en interne, avec un audit visant son responsable, que depuis l'extérieur, avec la création par l'administration Bush d'un fonds « présidentiel » dévolu au paludisme, réservé à des interventions politiquement ciblées. Compte tenu de ces éléments inquiétants, ... Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

## Texte de la réponse

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie a le plaisir de préciser à l'honorable parlementaire la participation de la France à la lutte contre le paludisme dans le monde. La France est très attentive à la prise en compte de la lutte contre le paludisme qui est un élément central de notre politique d'aide publique au développement. Les deux dernières réunions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) ont confirmé la stratégie de la France en matière d'aide au développement, mettant l'accent sur la consolidation de notre aide à travers le dispositif multilatéral et les objectifs du millénaire parmi lesquels compte la lutte contre le paludisme. La France apporte son soutien aux populations atteintes par le paludisme selon différentes modalités. Très impliquée dans la création puis dans le

fonctionnement du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la France en est devenu en 2005 le second contributeur bilatéral, avec une contribution de 150 millions d'euros, dont 26 % participe à la lutte contre le paludisme dans plus de soixante-deux pays. Les financements du fonds représentent 45 % de l'ensemble du financement international de la lutte contre le paludisme. Les financements du fonds mondial ont déjà permis l'achat de 109 millions de moustiquaires imprégnées et de 264 millions de traitements ACT (Artemisinine based combinaison therapy). Depuis 2004, le Gouvernement appuie financièrement l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans son initiative, faire reculer le paludisme (Roll back malaria) et met à disposition de l'OMS deux experts pour renforcer sa présence dans ce domaine. Par ailleurs, la France à travers le professeur Kazatchkine, ambassadeur pour la lutte contre le sida et les maladies transmissibles, a participé activement aux rencontres des partenaires de Roll back malaria à Yaoundé en novembre dernier. Le secrétariat du Fonds mondial a fait l'objet d'un audit externe qui n'a pas révélé de problèmes majeurs. La transparence et la rigueur de ce processus d'audit ont été saluées par la presse internationale. Conformément aux objectifs fixés par le Président d'une aide publique (APD) de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007, la France poursuivra son effort de financement, en particulier dans le domaine de la lutte contre le sida et les maladies transmissibles, en mettant l'accent sur : un appui renforcé au fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme : à l'issue du processus de reconstitution des ressources du fonds, la France est devenue le premier contributeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, avec l'annonce de contributions de 225 et 300 millions d'euros pour 2006 et 2007. La contribution de solidarité internationale : dans un contexte de besoins financiers croissants nécessaires à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans le monde, la France se fait l'avocat d'un prélèvement de solidarité internationale qui permettra dans un premier temps de financer l'achat de médicaments pour la lutte contre les trois maladies, et d'appuyer ainsi l'élaboration d'une stratégie à long terme possible grâce à des financements prévisibles et pérennes. La mise en place de plates-formes régionales abritant des experts français : ces plates-formes permettront aux pays bénéficiaires de financements du fonds mondial de renforcer, à travers une aide ponctuelle, leurs capacités nationales, en particulier pour l'évaluation de leurs besoins.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80580

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération, développement et francophonie

**Ministère attributaire :** coopération, développement et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 2005, page 11419

**Réponse publiée le :** 28 février 2006, page 2119